

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES EN COTE
D'IVOIRE
(PCR-CI)



MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER



Crédit n°7281-CI

GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE
EN COTE D'IVOIRE



**AVIS DE PUBLICATION POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES
ROUTES RURALES NON BITUMÉES DANS LA REGION DU BOUNKANI-
TRANCHE 1 - (05 LOTS)**

Référence selon le PPM du PCR CI **STEP n° CI-CC-PRICI-425484-CW-RFB**

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a reçu un financement conjoint du Groupe de la Banque Mondiale et de l'Asian Infrastructure Investment Bank (AIIB) pour financer le **Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales en Côte d'Ivoire (PCR-CI)**, et a l'intention d'utiliser une partie de ce Crédit d'un montant de 500 millions de Dollars US pour effectuer des paiements au titre des marchés relatifs aux **Travaux de réhabilitation des routes rurales non bitumées dans la région du Bounkani- Tranche 1 (05 lots)**.
2. La Cellule de Coordination des Projets d'Infrastructures en Côte d'Ivoire (CC-PRICI), Agence fiduciaire du PCR-CI, agissant au nom et pour le compte du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier (MEER), invite, par la présente, les Soumissionnaires de pays éligibles à soumettre des Offres sous pli fermé, pour la réalisation de ces travaux.

Le délai maximum d'exécution des travaux, pour chaque lot, se présente comme suit :

Région	Départements	Lots	Linéaire (km)	Délai d'exécution (y compris saison des pluies) en mois
BOUNKANI	Doropo	Lot 1	61,3	12
	Nassian	Lot 2	45,8	12
	Nassian	Lot 3	52,90	12
	Bouna	Lot 4	65,82	12
	Nassian	Lot 5	49,40	12

N.B : Ces délais ne sont pas cumulables en cas d'exécution de plus d'un lot.

3. La passation de marchés sera conduite par mise en concurrence internationale par Appel d'Offres tel que défini dans le « Règlement des Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteur de FPI » en date de septembre 2023, et est ouverte à tous les Soumissionnaires éligibles comme défini dans le Règlement de Passation des Marchés.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires de la Cellule de Coordination des Projets d'Infrastructures en Côte d'Ivoire (CC-PRICI), du lundi au vendredi,

de 09 h 00 à 17 h 00 heures et examiner le Dossier d'Appel d'Offres durant les heures de bureau à l'adresse indiquée ci-dessous.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50 000) mille en FCFA ou soixante-seize virgule vingt-deux centimes (76,22) euros. La méthode de paiement sera en espèces, par chèque certifié auprès de l'Agence Comptable du PCR-CI ou dépôt direct sur le compte ouvert à **la banque des dépôts du Trésor Public CI 001 010501370006 71 intitulé « COMPTE PROJET RESSOURCES PROPRES PCR-CI »**. Le Dossier d'Appel d'Offres sera retiré dans les locaux de l'Agence comptable auprès du PCR-CI.

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le **mardi 16 juillet 2024**. La remise des Offres par voie électronique sera permise. Toute Offre reçue après la date limite de remise des Offres sera écartée. Les enveloppes extérieures de l'Offre marquées « ORIGINAL DE L'OFFRE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaite assister à l'ouverture des plis à l'adresse indiquée ci-dessous le même jour c'est-à-dire le **mardi 16 juillet 2024** à 10 heures 30 minutes Temps Universel. Toutes les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE » demeureront non-ouvertes et seront conservées dans un lieu sûr par le Maître d'Ouvrage jusqu'à la seconde ouverture publique des Offres.

7. Toutes les Offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offres d'un montant de :

- **Lot 1 : sept millions cinq mille (7 500 000) F CFA soit onze mille quatre cent trente-trois (11 433) euros ;**

- **Lot 2 : douze millions cinq cent mille (12 500 000) F CFA soit dix-neuf mille cinquante-six (19 056) euros ;**

- **Lot 3 : douze millions cinq cent mille (12 500 000) F CFA soit dix-neuf mille cinquante-six (19 056) euros ;**

- **Lot 4 : huit millions trois cent mille (8 300 000) F CFA soit douze mille six cent cinquante-trois (12 653) euros ;**

- **Lot 5 : douze millions (12 000 000) F CFA soit dix-huit mille deux cent quatre-vingt-treize (18 293) euros.**

8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'Appel d'Offres ».

9. Les marchés issus du présent Appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5%) du montant (hors taxes/ hors douanes) aux frais des titulaires.

10. Les marchés issus du présent Appel d'Offres seront passés sur prix unitaires.

11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Cellule de Coordination des Projets d'Infrastructures en Côte d'Ivoire (CC-PRICI) sise aux Deux-plateaux – Vallon, cité LEMANIA, lot 1802, 08 BP 2346 ABIDJAN 08 –Côte d'Ivoire

Tel : (225) 27 22 40 90 90 / 91 Fax : (225) 27 22 41 35 59

Email : gekpini@gmail.com, copies à mcoulibaly@prici.ci et olivier_broukodou@yahoo.com